

PROJET DE BUDGET 2024 DE LA MUNICIPALITE DE SION

PROPOSITIONS D'AMENDEMENT

Dicastère 1 : Administration générale & Finances

Dicastère 2 : Economie & Tourisme

Dicastère 3 : Education & Culture

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
No 5 Fonct.	308.3101 p.80	Matériel d'exploitation, fournitures	227'000	247'000	+20'000.-	Amendement lié à aux amendements sur les rubriques 901.3101 et 902.3101. Ce montant vise à financer la mise à disposition de protections menstruelles dans les bâtiments scolaires.	PS	COGEST CSC Vote CSC : Amendement accepté par 5 oui, 3 non et 1 abstention Certains membres de la commission relèvent que ceci devrait être mis en place par le Canton et non par les communes, et pensent qu'il n'est pas nécessaire de mettre cette mesure en place avant les résultats du	OUI

								projet pilote du Canton. Selon d'autres, il serait préférable que la commune prenne les devants en attendant la décision du Canton car de toute façon en 2024 le Canton n'agira pas là-dessus.	
No 6 Fonct.	320.3010 p.82	Traitements du personnel administratif et d'exploitation	279000	229000	-50'000.-	Le poste de chargé de projet à 80% reprenant en grande partie le cahier des charges du délégué culturel nous semble inutile	Boand Vincent	<p>COGEST CSC</p> <p>Vote CSC :</p> <p>Amendement refusé par 9 non, 0 oui et 0 abstention</p> <p>La CSC trouve important de maintenir le montant budgétisé dans le but de développer la politique culturelle de la ville. Cette mission allouée à la section de la culture est toujours en manque d'effectifs et de moyens.</p>	OUI

Document de travail à l'usage du Conseil général

<p>No 7 Inv.</p>	<p>308.5040 p.207</p>	<p>Terrains bâtis Centre scolaire du Sacré-Coeur</p>	<p>400'000.-</p>	<p>480'000.-</p>	<p>+80'000.-</p>	<p>En août 2023, les élèves ont dû débiter leur année scolaire sous un soleil de plomb et une chaleur étouffante. Certaines cours d'école de la ville, notamment celle du Sacré-Coeur et du Vieux-Moulin, sont entièrement recouvertes de bitume et n'ont pratiquement pas d'arborisation. En ce qui concerne la cour du Sacré-Coeur, est-ce bien raisonnable d'envisager le début des travaux de l'Ancien Hôpital pour la réaménager ? Attendre des années semble absolument injuste pour nos jeunes élèves... Pour leur confort et surtout leur santé, nous proposons, à l'image de ce qui a été fait sur la place de la Planta, d'aménager provisoirement dans cette cour d'école un ou plusieurs espaces verts arborisés à même de les protéger contre les canicules.</p>	<p>Les Verts</p>	<p>COGEST CEU CSC Vote CSC : Amendement accepté par 7 oui, 3 non et 0 abstention</p>	<p>OUI</p>
-----------------------------	---------------------------	---	------------------	------------------	------------------	---	------------------	--	------------

Document de travail à l'usage du Conseil général

Dicastère 4 : Affaires sociales

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
No 8 Fonct.	400.3636 p.93	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	342'000	348'000	+6'000.-	<p>Des diminutions « bouts de chandelles » pour un total de 6000,- ont été faites pour trois organisations à but social que nous ne comprenons pas :</p> <p>Addiction Valais -1000.- Intégration pour tous -2000.- Croix-Rouge, garde d'enfants -3000.-</p> <p>Nous estimons cela inutile et désirons conserver leur subvention 2023 !</p>	Le Centre	<p>COGEST CSC</p> <p>Vote CSC : Amendement accepté à l'unanimité des 10 membres présents.</p> <p>La CSC a soulevé ce problème lors de l'analyse du budget et soutient donc logiquement cet amendement.</p>	OUI
No 9 Fonct.	404.3636 p.98	Subvention aux organisations privées à but non lucratif	195'000	215'000	+20'000.-	<p>La nouvelle association AUME (Association Urbanisme Mobilité Environnement) exploitée par Vélocité avec le projet "Tricycle" débutera en 2024 un service de récolte de déchets recyclables à domicile à vélo. Cette initiative, particulièrement précieuse pour la population du troisième âge et les personnes à mobilité réduite, mérite d'être subventionnée dans le courant de l'année prochaine déjà. Le montant couvrira notamment l'achat d'un nouveau vélo et d'une remorque.</p>	Les Verts	<p>COGEST CSC</p> <p>Amendement refusé par 6 non, 3 oui et 1 abstention.</p> <p>La majorité des membres de la CSC estime qu'une association qui souhaite obtenir une subvention doit le faire par la voie normale et non par un amendement.</p>	OUI

Dicastère 5 : Sécurité publique

Dicastère 6 : Travaux publics & Environnement

Dicastère 7 : Bâtiments et constructions

Dicastère 8 : Urbanisme & Mobilité

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
No 14 Fonct.	856.3634 p.163	Subventions aux entreprises publiques	6'640'000	6'890'000	+250'000.-	La cadence de la partie de la ligne de bus BS11 Gare – SUVA a été portée il y a quelque temps déjà à dix minutes lors des heures de pointe. Cette décision a renforcé nettement la fréquentation sur ce parcours. Vu le succès rencontré, il est temps d'adopter la même cadence pour la deuxième partie de cette ligne reliant la Gare à la Garenne.	Les Verts	<p>COGEST CEU CSC</p> <p>Amendement refusé par 6 non, 3 oui et 1 abstention</p> <p>La majorité des membres, même s'ils souhaitent développer les transports publics, estime qu'en période de déficit, cela n'est pas pertinent. Une minorité des membres souhaiteraient</p>	OUI

								cependant développer de manière importante les transports publics en commençant par cette ligne.	
No 15 Fonct.	856.3634 p.163	Subventions aux entreprises publiques	6'640'000	6'840'000	+200'000.-	Il est nécessaire de créer une offre de bus du soir pertinente sur l'ensemble du territoire, pour les fins de semaine (jeudis, vendredis et samedis) et augmenter la cadence des lignes qui n'ont pas une cadence régulière.	PS	<p>COGEST CEU CSC</p> <p>Amendement refusé par 6 non, 3 oui et 1 abstention</p> <p>La majorité des membres, même s'ils souhaitent développer les transports publics, estime qu'en période de déficit, cela n'est pas pertinent. Une minorité des membres souhaiteraient cependant développer de manière importante les transports publics en commençant par cette ligne.</p>	OUI
No 17 Inv.	852.5040 p. 239	Terrains bâtis Aménagements espaces publics	4'200'000	4'250'000	+50'000.-	Cet amendement vise à compléter l'aménagement des espaces publics par des démarches participatives afin d'impliquer les Sédunois-es dans l'évolution de leur ville et de leur proposer des aménagements au plus proches de leurs attentes.	PS	<p>COGEST CEU CSC</p> <p>Amendement refusé par 6 non, 1 oui et 3 abstentions.</p>	OUI

Document de travail à l'usage du Conseil général

								La majorité des membres de la CSC estime qu'une telle démarche devrait passer par un postulat plutôt que par un amendement au budget. Les membres soutiennent cependant l'idée de politiques plus participatives.	
No 18 Inv.	856.5060 p.240	Biens mobiliers Agglo Valais central – abribus + parcs à vélos	150'000	250'000	+100'000.-	Nécessité de protéger les usagers des transports publics des intempéries et en particulier des canicules de plus en plus fréquentes. L'abribus de l'hôpital, par exemple, ainsi que celui jouxtant l'aéroport sont signalés par de simples panneaux. Il est donc grand temps d'en aménager un dans chacun de ces arrêts. Les montants facturés pour un abribus varient de 7'000 frs à 50'000 frs selon le confort envisagé.	Les Verts	COGEST CEU CSC Amendement refusé par 7 non et 3 oui.	OUI

Document de travail à l'usage du Conseil général

Dicastère 9 : Sport, jeunesse & loisirs

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
No 20 Fonct.	901.3101 p.177	Matériel d'exploitation, fournitures	272'000	287'000	+15'000.-	Amendement lié à aux amendements sur les rubriques 308.3101 et 902.3101. Ce montant vise à financer la mise à disposition de protections menstruelles dans les centres sportifs.	PS	COGEST CSC Amendement refusé par 5 non, 4 oui 1 abstention Certains membres de la commission relèvent que ceci devrait être mis en place par le Canton, car il s'agit d'une question sociale et de santé publique, et non par les communes, et pensent qu'il n'est pas nécessaire de mettre cette mesure en place avant les résultats du projet pilote du Canton. Selon d'autres, il serait préférable que la commune prenne les devants en attendant une éventuelle prise de conscience du problème par le Canton car de toute façon en 2024 le	OUI

Document de travail à l'usage du Conseil général

								Canton n'agira pas là-dessus.	
No 21 Fonct.	902.3101 p. 179	Matériel d'exploitatio n, fournitures	177'000	187'000	+10'000.-	Amendement lié à aux amendements sur les rubriques 308.3101 et 901.3101. Ce montant vise à financer la mise à disposition de protections menstruelles dans les piscines.	PS	<p>COGEST CSC</p> <p>Amendement refusé par 5 non, 4 oui 1 abstention</p> <p>Certains membres de la commission relèvent que ceci devrait être mis en place par le Canton, car il s'agit d'une question sociale et de santé publique, et non par les communes, et pensent qu'il n'est pas nécessaire de mettre cette mesure en place avant les résultats du projet pilote du Canton.</p> <p>Selon d'autres, il serait préférable que la commune prenne les devants en attendant une éventuelle prise de conscience du problème par le Canton car de toute façon en 2024 le Canton n'agira pas là- dessus.</p>	OUI

Document de travail à l'usage du Conseil Général

<p>No 22 Fonct.</p>	<p>906.3636 p.183</p>	<p>Subventions aux orga- nisations privées à but non lucratif</p>	<p>493'000</p>	<p>496'000</p>	<p>+3'000.-</p>	<p>Le montant du prix culturel ayant été augmenté de 3000.-, nous estimons que nous pourrions aussi augmenter du même montant le prix à la jeunesse.</p>	<p>Le Centre</p>	<p>COGEST CSC Amendement accepté par 6 oui, 0 non et 4 abstentions. La CSC avait déjà étudié la possibilité d'amender cette rubrique en ce sens et soutient donc la proposition du Centre.</p>	<p>OUI</p>
--------------------------------	---------------------------	---	----------------	----------------	-----------------	--	------------------	---	------------

Document de travail à l'usage du Conseil Général